

Tous les objets compris sur cette liste sont, comme nous l'avons déjà dit, confectionnés, ou fournis par les membres de l'Œuvre.

De magnifiques bouquets de fleurs artificielles viennent de l'ingénieuse initiative de certaines dames. Elles se font donner chez des marchands des fleurs hors d'usage ; emploient leur habileté à les réparer, à leur rendre l'éclat et en composer ces bouquets que nous avons admirés.

Une trentaine de dons sont faits par des œuvres paroissiales, par des associations religieuses et par les différentes maisons de la congrégation Notre-Dame. La chasublerie, composée d'ornements nombreux et riches, est faite par quelques sœurs de la Maison Mère, spécialement affectées à ce pieux travail.

Le comte Gazzoli, garde-noble délégué par le Saint-Père pour remettre la calotte à Son Eminence le cardinal Taschereau est arrivé à Québec le vingt-neuf au matin. La cérémonie a eu lieu à une heure le même jour au palais cardinalice.

En arrivant à Québec le comte Gazzoli avait été conduit au Saint-Louis où M. le grand-vicaire Légaré et M. l'abbé Marois, secrétaire de l'archevêché sont allés le prendre pour le conduire au palais cardinalice. Son Eminence l'attendait dans la salle du trône entouré de tout le clergé de la ville et d'un certain nombre de laïques.

Le comte Gazzoli fit son entrée dans la salle du trône dans son magnifique uniforme de garde-noble : grandes bottes vernies, culotte blanche et tunique rouge brodée d'or. Il remit à Son Eminence une missive scellée aux armes papales contenant l'avis officiel de l'élévation de Mgr Taschereau au cardinalat. Son Eminence le cardinal Taschereau remit la missive à M. le grand-vicaire Légaré qui en donna lecture en latin et en français. C'est après cela que le garde-noble fit la remise de la calotte dont se couvrit aussitôt Son Eminence.

Le comte Gazzoli lut aussi une adresse en français, une adresse de félicitations dans laquelle il rappela que Mgr Taschereau avait été désigné au choix du Saint-Père, il y a déjà quelque temps, à cause de ses éminentes qualités et de ses grandes vertus.

Son Eminence exprima en termes appropriés sa haute appréciation de l'honneur qui lui avait été conféré et donna sa première bénédiction cardinalice à toutes les personnes présentes.

—La missive remise à Son Eminence se composait à proprement parler de trois lettres. La première était datée du Vatican le sept juin, et se lit comme suit :

“ Dans le consistoire secret de ce matin Sa Sainteté a daigné élever Sa Grandeur Mgr Alexandre Taschereau, archevêque de Québec à la sublime dignité du cardinalat. Le cardinal soussigné, frère de Sa Sainteté, vous informe de cette marque de considération du Souverain Pontife.

Par ordre.

J. cardinal Pecci. ”